

La révolution du short a eu lieu au collège Saint-Augustin

ENGHIEN Après discussion, la direction a autorisé le bermuda

► Les garçons de secondaire de Saint-Augustin ont organisé une marche pour dénoncer le règlement d'ordre intérieur.

► Ils étaient plus de 150 en short et bermuda.

REPORTAGE

Ils se sont tous donné rendez-vous ce jeudi matin entre 7 h 50 et 8 heures sur le parking de la station essence Dats, à quelques centaines de mètres de leur école. Puis en cortège, environ 150 garçons ont pris la direction du collège Saint-Augustin d'Enghien. Une véritable manifestation. Chants compris. Tous, de la première à la rhéto, étaient en short pour protester contre l'interdiction qui leur était faite par l'établissement de porter ce vêtement, même en cas de fortes chaleurs. Leur point de ralliement étant situé près d'un commissariat de police, un agent des forces de l'ordre les a même escortés jusqu'au collège.

« Le collège interdit le port du short car ils veulent une certaine tenue de notre part, commentait Nicolas, le matin. Il estime que porter un short, c'est être mal habillé. Mon but en venant en short n'est pas de faire des manifesta-

tions, mais seulement de montrer à la direction de la manière la plus pacifique possible que porter un short est totalement normal. J'estime juste que dans certaines circonstances, comme les examens, quand il fait chaud, on devrait avoir le droit de porter un short. Le règlement du collège reste volontairement vague sur ce point. La plus grande injustice est que les filles ont le droit de venir habillées plus légèrement et ceci en toute légalité. Les jupes et autres robes sont, elles, autorisées. »

« Les garçons s'estiment lésés par rapport aux filles qui ont le droit de porter des jupes, commente Olivier, un parent. Le règlement d'ordre intérieur doit être le même depuis 50 ans. Ils

agissent maintenant parce que personne n'a jamais osé avant. La direction les a menacés de sanctions. J'ai prévenu mes fils que s'ils recevaient une retenue, c'est moi qui irai la faire à leur place. D'ailleurs, certains professeurs les soutiennent dans leur démarche. Lors d'un cours, un prof a constaté que deux garçons étaient en pantalon. Il leur a dit que toutes les révolutions ont commencé par le peuple pour les inviter à, eux aussi, se joindre au mouvement. »

En son article 31, le règlement d'ordre intérieur du collège Saint-Augustin est effectivement assez flou sur le sujet. Il ne parle nulle part de short. « A l'école, une tenue vestimentaire simple,

propre, décente est de rigueur. Aucun habillement, tenue ou coiffure saugrenus ou débraillés, ni tenues provocantes ne sont admis comme, par exemple, le piercing, des boucles d'oreilles pour les garçons, des jeans effrangés ou troués, un maquillage excessif pour les filles, une coupe

de cheveux excentrique, etc. Le port de couvre-chefs dans l'enceinte de l'école est interdit sauf circonstance exceptionnelle. Tout cas litigieux est soumis à l'appréciation de la direction qui décidera sans appel. »

« C'est un combat ancien mais jamais la direction n'a voulu écouter les élèves avant » ANTONIN, ÉLÈVE EN 5

Vers midi, Benoît Pletinckx, le principal de Saint-Augustin réunissait les délégués de classe. Et la décision tombait. Le bermuda en toile mi-long et de couleur unie était finalement autorisé. « Le règlement est clair pour tout le monde et il faut se concentrer sur l'échéance prochaine que constituent les examens. La demande des garçons fait débat mais rien ne s'oppose au port du bermuda mi-long et de couleur unie. L'habit ne fait pas le moine mais il peut faire le clown. Et un clown peut être sympathique ou pas. Nous ne sommes pas au Club Med. »

Sur le coup de 15 heures, à la sortie des cours, les garçons sa-

vouaient ce qu'ils considéraient comme une victoire. « Ça va changer beaucoup de choses, commente Nathan, élève de 3^e. Ce sera plus confortable pour assister aux cours quand il fera chaud. C'était une injustice. Nous étions prêts à boycotter les cours si la direction refusait de nous écouter. Il n'y a pas d'âge pour faire la révolution. Je crois que la direction a cédé car nous avons contacté les médias et qu'elle craignait pour sa réputation. »

Lui aussi élève en 3^e, Antonin ne cache pas son contentement. « Je suis malade quand il fait trop chaud donc c'est important pour moi. Je suis d'ailleurs dans le groupe des rebelles depuis le début et mes parents me soutiennent à fond. Je ne pensais par contre pas que la direction allait céder si facilement. »

« C'est un combat ancien mais jamais la direction n'a voulu écouter les élèves avant, commente Antonin, élève de 5^e. Ils nous opposaient l'argument selon lequel plus tard, on ne pourra pas aller travailler en short. Mais nous sommes jeunes. On doit pouvoir profiter de cette jeunesse. C'était inégalitaire par rapport aux filles. »

A la sortie des cours, un ancien élève, la soixantaine, s'amuse. « Ce règlement est totalement rétrograde car à mon époque, on pouvait venir aux cours à Saint-Augustin en short... » ■

FRÉDÉRIC DELEPIERRE

RÉACTION**Les couvre-chefs
et les piercings posent
aussi problème**

« Le débat sur le port du short à l'école revient régulièrement, commente Bernard Hubien, secrétaire général de l'Ufapec, l'association des parents de l'enseignement libre. Ça se discute au conseil de participation. Il n'existe pas de règles générales. Ça se décide à poids égal entre le pouvoir organisateur, les parents et les élèves de l'établissement scolaire. Il y a certaines écoles qui interdisent les couvre-chefs et d'autres qui ne parlent que de tenues décentes. Il y a parfois déjà eu des manifestations. Les pièces de vêtements qui posent le plus souvent problème sont les couvre-chefs, que ce soit des casquettes ou des chapeaux, ainsi que les shorts et les jupes courtes. En été, la longueur d'un t-shirt peut aussi poser problème chez les filles qui portent un piercing. Le vestimentaire est lié au comportement. Il participe du fait de vouloir afficher quelque chose. Que veut exprimer le jeune ? Qu'est-ce que ça dit de lui ? Il y a parfois une distance entre ce que la famille et l'école pensent. Il faut trouver un point d'entente pour le vivre ensemble. »

F.DE